



MALAKOFF en grève le vendredi 29 mars 2019

Comme annoncé à l'assemblée générale de ce jour les trois séances de négociations avec la direction n'ont pas abouti à la levée du préavis de grève.

Sur les dix points de revendication la direction s'est refusée à s'engager sur quoi que ce soit de tangible. Aucun calendrier, aucun budget, aucun projet. Vous pouvez en juger vous-même en lisant les réponses de la direction ci-après.

Depuis un an les membres de l'intersyndicale ont fait preuve d'une grande patience. Ils ont frappé à toutes les portes, dialogué avec direction, parlementaires et représentants du Ministère de la Culture pour tenter, en vain, d'obtenir des garanties sur l'avenir du site de Malakoff et sur celui de ses salariés.

Visiblement la tutelle et la direction de France télévisions ne veulent pas franchir ce pas. Elles semblent tabler sur la résignation des salariés de Malakoff. Il est temps pour nous de montrer que ce n'est pas le cas.

L'ampleur du mouvement de grève demain vendredi sera un signe fort de notre mobilisation pour assurer un avenir au site de Malakoff.

Pour cela il vous suffit de vous déclarer gréviste, de vive voix par téléphone ou par mail auprès de votre responsable hiérarchique à l'heure de la prise de poste.

Malakoff le 28 mars 2019

Préavis de grève SNJ / CFDT

29 mars 2019

La direction de FTV établissement de Malakoff a rencontré les organisations syndicales signataires (SNJ, CFDT) les 25 et 27 mars 2019, dans le cadre du préavis de grève déposé le 22 mars 2019, à partir de 0h 00 pour une durée de 24 heures.

Lors de ces réunions les parties ont échangé sur 10 points de revendication présentés par les organisations.

- ***Engagement sur le maintien de l'activité de production, fabrication et de diffusion à Malakoff (plateau, régie, nodal)***

La définition de l'offre éditoriale pour le numérique a fait l'objet d'une présentation dans chaque secteur de l'établissement le lundi 25 mars. Elle vient en conclusion de trois mois de travaux et marque l'ouverture de plusieurs chantiers immédiats et concrets. Ces chantiers permettront, de produire le plan de charge pour l'année 2020 en particulier, plan de charge qui intégrera également la grille FÔ jusqu'en septembre 2020 ainsi que le service aux stations.

La direction s'engage à explorer toutes les pistes d'utilisation pouvant répondre, outre le service aux stations, aux besoins qui seraient formulés par le groupe. La direction confirme avoir lancé récemment une étude de faisabilité de plateaux et régie multimédias qui permettra de mieux répondre aux besoins de la production de contenus en convergence (radio, tv, numérique).

La direction confirme la mise en œuvre de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences pour les collaborateurs de Malakoff relevant du Pôle Outremer. Ses conclusions sont attendues au 3^{ème} trimestre.

L'ensemble des éléments précités permettra de définir une trajectoire d'activité à moyen terme.

- ***Engagement sur la localisation à Malakoff de la production hexagonale liée à la future offre numérique pour les Outremers.***

La direction confirme que la production de contenus numériques pour le portail dédié à l'outremer (relais des productions des stations et production propre) sera assurée, comme c'est le cas actuellement, par les équipes de Malakoff.

- ***Engagement sur la place centrale de la rédaction de Malakoff dans la couverture nationale de l'actualité ultramarine***

Le développement des relations avec la rédaction nationale de France TV et avec France Info a déjà conforté l'expertise de la rédaction de Malakoff (cf référendum en Nouvelle Calédonie). La direction s'engage à renforcer la présence de la rédaction de Malakoff dans les conférences de la rédaction nationale pour assurer la permanence du lien et pour contribuer à la visibilité de l'information de l'outremer.

- ***Engagement sur la pérennité au sein du site de Malakoff des services supports de l'établissement.***

La transformation des fonctions supports (rh, finances) fait actuellement l'objet d'ateliers de travail, dont les conclusions permettront de dresser les perspectives d'évolution. La direction confirme son souhait de maintenir une relation de proximité entre les services supports et l'ensemble du site. Les moyens généraux ont également vocation à demeurer sur place pour assurer les opérations requises par le site.

- ***Engagement sur la mise en place d'une fréquence sur la Radio Numérique Terrestre pour France Ô la radio.***

Le gouvernement a préempté 6 fréquences pour le service public sur la RNT. La mise en place d'une fréquence RNT pour France Ô La Radio n'est pas envisagée. La direction confirme que Radio Ô dans sa définition actuelle n'est pas remise en cause, et que son développement s'effectuera d'une part par la présence sur le portail outremer de son flux linéaire et d'autre part de son flux délinéarisé. Ainsi sera développée la production de podcasts natifs, dans le cadre des moyens numériques

- ***Engagement sur l'internalisation des productions de magazines et documentaires dédiés aux chaînes 1^{ère}.***

La direction s'engage à ce que les besoins exprimés pour les magazines par la direction des contenus soient étudiés dans le cadre d'une production en interne. Outre la poursuite du service aux stations, nous étudions également les possibilités de contribution aux productions du groupe.

La direction confirme que les apports en industrie sur les documentaires (étalonnage, mixage, montage) seront maintenus comme actuellement.

- *Engagement de la planification des chefs de chaînes sur une base de 15 ETP.*

La direction s'engage à ce que la planification réponde aux besoins de la diffusion. Actuellement cette planification est bien réalisée sur la base de 15 ETP.

- *Comblement des postes de chefs de chaînes restés vacants.*

La direction s'engage à ce que le poste vacant de chef de chaîne fasse l'objet d'un nouvel examen à l'occasion de la remise des conclusions de la GPEC.

- *Engagement sur l'emploi des non-permanents reconnus comme « réguliers » sur la base de leur travail sur le site de Malakoff.*

La direction s'engage à ce que les cdd dits réguliers, travaillant sur le site de Malakoff, soient traités à l'identique de l'ensemble des cdd réguliers du groupe, dans le cadre de la procédure actuellement appliquée.

- *Rendre au site de Malakoff sa mission de secours pour la diffusion des autres chaînes du groupe*

La direction confirme que le rôle du CDE Malakoff est maintenu dans la totalité de son périmètre fonctionnel actuel (qui n'a jamais inclus une mission de secours de la diffusion des autres chaînes du groupe.). Dans l'éventualité d'une augmentation du nombre des chaînes 1^{ère} diffusées en centralisé, la direction s'engage à ce que cette diffusion soit assurée par le CDE Malakoff.

La signature du présent protocole d'accord vaut levée immédiate du préavis de grève.

Pour les organisations syndicales,

Didier GIVODAN, SNJ

Majid BENSMAIL, CFDT

Pour la direction,

Frédéric AYANGMA

Sylvain GUIDOT